

Nomination du vice-président de la Banque centrale européenne

2026/0801(NLE) - 10/03/2026 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 460 voix pour, 68 contre et 91 abstentions, de rendre un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer **Boris Vuji** vice-président de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 30 janvier 2026, le Conseil européen a consulté le Parlement sur la nomination de Boris Vuji au poste de vice-président de la Banque centrale européenne pour un mandat de 8 ans, prenant effet le 1er juin 2026.

La commission des affaires économiques et monétaires a ensuite procédé à l'évaluation des qualifications de Boris Vuji. À cette fin, elle a reçu son curriculum vitae ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé.

La commission parlementaire a ensuite tenu une audition avec Boris Vuji le 25 février 2026, au cours de laquelle il a fait une déclaration liminaire puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.